

Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le

ID : 033-213305097-20240129-32024-DE

**OBJET : Demande de subvention auprès du
Département – Travaux d'aménagement de sécurité
Création de plateaux ralentisseurs**

Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE

S²LOW

RÉUNION 29 Janvier 2024

N°03-2024



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers en visioconférence : 1
Nombre de Conseillers absents excusés : 3
Date de convocation du Conseil Municipal
16 janvier 2024

Le vingt-neuf janvier deux mil vingt-quatre à 18h15,
le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE
L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

Acte certifié exécutoire
Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le
Et de la publication ou notification le

VOTES : Pour : 11 + 3 pouvoirs- Abstention : 0 - Contre : 0

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints : M. Philippe DUFOUR	X			
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Joël VERDIER	X			
Conseiller délégué : Thibaut FUGIER		X		X
Conseillers : Mme Nadia BERCKMANS		X		X
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
Mme Marine DE TAFFIN	X			
M. Éric FRON-ORTIN	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
M. Bertrand LACCOURS	X (visioconférence)			
Mme Christelle LAGRAVE		X		X
M. Laurent MEYNIER	X			

Madame Marine DE TAFFIN a été élue secrétaire de Séance.

Monsieur Thibaut FUGIER a donné procuration à Monsieur Philippe DUFOUR.

Madame Nadia BERCKMANS a donné procuration à Madame Marine DE TAFFIN.

Madame Christelle LAGRAVE a donné procuration à Monsieur Éric FRON-ORTIN.

Pour voter en leur lieu et place.

**Demande de subvention auprès du Département –
Travaux d'aménagement de sécurité
Création de plateaux ralentisseurs**

Madame le Maire informe les élus le projet de créer deux ralentisseurs « route de Puyrenard ».

Vu le coût de ce projet proposé par la société BOUIJAUD de l'ordre de 16 500,00 € H.T., Madame le Maire propose au conseil municipal de solliciter le versement d'une subvention auprès du Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote : POUR : 11 + 3 pouvoirs ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Art. 1^{er} : DECIDE de réaliser l'opération suivante :

**Travaux d'aménagement de sécurité –
Création de deux plateaux ralentisseurs**

Art. 2 : SOLLICITE le versement d'une subvention à hauteur de 25 % des travaux H.T.

Art. 3 : ADOPTE le plan de financement suivant :

Montant H.T.	Taux de subvention demandé auprès du Département	Montant de subvention demandé auprès du Département	Montant autofinancement
16 500,00 €	16500 * 40 % * 1,07	7 062,00 €	9 438,00 €

La dépense résultant de cette décision sera imputée au chapitre 21 de l'opération n°102 du budget communal. La recette de la subvention sera imputée à l'article 1323 de cette opération.

Art. 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. Le Trésorier de COUTRAS.
- M. Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne.
- M. Le Président du Conseil Départemental de la Gironde

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH



Secrétaire de séance :

Ade Taffin